

**Introduction du Président Edouard Fritch**  
**Comité local d'orientation**  
**Assises des outre-mer en Polynésie française**  
*Lundi 16 octobre 2017*

Monsieur le Haut-Commissaire,  
Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,  
Monsieur le Sénateur,  
Monsieur le Vice-président,  
Monsieur le représentant de la Polynésie française au CESC,  
Monsieur le président du Conseil Economique, Social et Culturel,  
Monsieur le président du Syndicat pour la Promotion des Communes,  
Monsieur Tamatoa Bambridge,  
Madame Tumata Helme,  
Mesdames et Messieurs du comité technique,

Je suis très heureux d'ouvrir avec vous Monsieur le Haut-Commissaire ce premier comité local d'orientation qui marque le lancement des Assises de l'outre-mer en Polynésie française.

J'adresse tous mes remerciements aux membres qui ont accepté de siéger au sein de ce comité. Votre rôle sera déterminant pour la réussite de ces Assises.

Au mois de juin dernier, lors de ma rencontre avec le 1<sup>er</sup> ministre Edouard Philippe et la ministre des outre-mer, Annick Girardin, ces derniers avaient évoqué ce projet du Président de la République de donner la parole aux populations des outre-mer pour aider son gouvernement à bâtir sa feuille de route pour la durée de son mandat.

Sachez que j'ai immédiatement adhéré à cette démarche dès lors que le premier ministre m'a confirmé que pour la Polynésie française, celle-ci s'inscrirait dans la poursuite de l'Accord de l'Elysée et demeurerait respectueuse de notre Autonomie et de nos compétences.

J'ai également insisté pour que tout soit fait pour que ces travaux débouchent sur des actions concrètes, efficaces et visibles pour nos populations.

Depuis les choses se sont organisées. A Paris d'abord avec l'annonce officielle de la ministre des outre-mer le 6 juillet dernier et la mise en place de la gouvernance nationale. Puis ensuite sur le territoire avec la mise en place d'un comité technique paritaire Etat-Pays qui a tenu informé tous les ministères et présenté une communication au conseil des ministres le 27 septembre dernier.

En Polynésie française, eu égard à notre statut et compte tenu de l'étendue de notre territoire, l'organisation des Assises revêtent une organisation quelque peu différente des autres outre-mer.

D'une part le Pays va jouer un rôle renforcé dans la gouvernance locale de ces Assises et d'autre part nous allons organiser une mission itinérante pour faire participer autant que possible les populations de nos archipels.

Nous avons par ailleurs toute latitude pour définir les sous-thèmes du débat dans le cadre des 8 grands thèmes nationaux. C'est l'objet principal de notre réunion de ce jour.

C'est sur ces bases que débiteront des tables rondes et des réunions publiques pour dégager des projets qui vous seront soumis en janvier 2018 avec des niveaux de priorité.

Pour le gouvernement qui en a longuement débattu, les axes principaux pour établir ces priorités porteront sur l'emploi, la solidarité et la continuité territoriale qui constituent les domaines dans lesquels l'action publique doit s'orienter.

Mesdames et messieurs les membres du comité local d'orientation, je compte sur vous, pour que les projets que nous soumettrons pour le « Livre bleu outre-mer » puissent participer efficacement au développement de la Polynésie.